



CAMPAGNE DE VACCINATION

Lectoure, le 30 août 2021

Aux parents de nos élèves

Chers parents,

A l'approche de la rentrée scolaire, le gouvernement a précisé sa stratégie concernant la vaccination des collégiens et lycéens. Elle doit contribuer à protéger les enfants et leurs proches du virus, et permet également, comme déjà souligné, d'éviter les fermetures de classes et le recours à l'enseignement à distance lorsqu'une contamination est identifiée.

Votre enfant peut continuer à être vacciné en centre de vaccination (votre enfant peut y aller seul, muni d'une autorisation parentale, ou accompagné), ou chez votre pharmacien ou votre médecin, mais cette vaccination pourra aussi s'organiser dans le cadre scolaire après la rentrée, selon des modalités qui restent encore à préciser sur la commune de Lectoure.

Afin de préparer au mieux cette campagne avec les autorités de santé, si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de cette vaccination dans le cadre scolaire, je vous invite à nous retourner, le plus rapidement possible, l'autorisation vaccinale ci-jointe par courriel : vaccination@saintjosephlectoure.com ou dans la boîte aux lettres du collège ou du lycée.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit vacciné, je vous remercie également de nous le faire savoir afin que d'autres élèves puissent bénéficier de créneaux réservés le cas échéant. Vous pouvez utiliser la même adresse de messagerie à cet effet.

Je vous remercie de l'attention portée à ce message, et pour votre réponse.

Au nom de toute l'équipe de l'ensemble scolaire Saint-Joseph, soyez assurés de nos sentiments respectueux et dévoués auprès de vos enfants.

Guillaume COURNET
Chef d'établissement

Pièces jointes : notice explicative et imprimé d'autorisation